

## **Le Pont Mistral sera-t-il un jour sécurisé pour les cyclistes ?**

Les associations de cyclistes appellent une 4<sup>ème</sup> fois à un rassemblement ce samedi 4 mars 2023, suite à l'accident mortel à l'entrée du Pont Mistral le 26 novembre 2022. Elles invitent les cyclistes à participer à la vélorution qui suivra, et rappellent que le droit à manifester est inscrit dans la constitution et qu'elles ne se laisseront pas intimider par des verbalisations abusives. Lors de la vélorution du 4 février un cycliste du cortège s'est vu infligé une contravention pour « circulation hors piste ou bande cyclable » avenue Félix Faure, sur les boulevards du centre de Valence. C'est totalement abusif dans la mesure où à cet endroit le seul aménagement cyclable est une voie bus partagée bidirectionnelle, parallèle à l'avenue empruntée par le groupe. Cette voie partagée, élargie au niveau du pôle bus, n'a pas de caractère obligatoire pour les vélos.

Les associations cyclistes interpellent les élus depuis plusieurs décennies pour que circuler à vélo ne soit plus synonyme de danger à Valence et ses alentours, mais aussi sur les routes départementales hors agglomération.

Les associations rappellent en particulier que le pont Mistral est identifié comme point noir de l'agglomération de Valence depuis 1989. Bien qu'il y passe plus de 1000 cyclistes par jour la situation ne s'est pas beaucoup améliorée depuis. La création de deux bandes cyclables en 1996 et la limitation à 50 km/h en 2012 ne suffisent pas à sécuriser ce pont, soumis au Mistral latéral et sur lequel passent 29000 véhicules par jour.

Un projet d'aménagement de deux pistes cyclables séparées physiquement des voies de circulation automobiles est à l'étude depuis maintenant 2 ans. Mais le projet n'avance pas. Par ailleurs aucune suite n'a été donnée aux premières propositions d'aménagement des deux extrémités du pont présentées aux élus par les associations il y a plus de deux ans, alors que toute sécurisation du cheminement cyclable sur le pont n'aura de sens qu'associée à un traitement cyclable optimisé de part et d'autre de celui-ci.

Le département de la Drôme a annoncé en fin d'année dernière que les travaux d'aménagement du pont commenceront en 2023. Mais les cyclistes ne peuvent se satisfaire d'effets d'annonce qui ne font que reculer les échéances.

Les associations de cyclistes demandent instamment au département de la Drôme qui est maître d'ouvrage,

- une réunion de concertation sur le plan d'aménagement du pont et de ses 2 extrémités
- un calendrier des travaux détaillé et réaliste.

Il est temps que chacun puisse circuler à pied et à vélo en sécurité dès le plus jeune âge et tout au long de la vie !

**Les associations donnent rendez-vous à tous les cyclistes ce samedi 4 mars à 16h à l'entrée du Pont Mistral côté Ardèche.**

**REVV      Les recyclettes      Alterre**

**A Pince à Vélo      Modal      Montélovélo**

**Vélo dans la ville      Roulavélo**



Premières bandes cyclables pirates réalisées par REVV en 1992 sur le Pont Mistral